Vos questions / nos réponses

Ptc

Par TABOUZIDI Postée le 15/07/2026 16:57

> Bonjour mon fils 17 ans a une adiction ptc je ne sais plus comment l'aider il avait arreter et des quil a de l'espèce il s'en procure je suis complètement démunie !! Je ne peux pas rester les bras croisés a le regarder se détruire... il est tdah egalement sans suivie

---

Mise en ligne le 22/07/2026

Bonjour,

Nous comprenons votre détresse. Vous avez bien fait de vous rapprocher de notre équipe.

Le PTC est une substance malheureusement très répandue chez les jeunes. Il s'agit d'un produit de synthèse qui vient imiter les effets du cannabis, mais de manière beaucoup plus intense et imprévisible. Le PTC est donc beaucoup plus addictif, et les symptômes d'arrêt, beaucoup plus violents. C'est la raison pour laquelle il peut être très compliqué de diminuer ou d'arrêter la consommation de PTC.

Vous évoquez le TDAH de votre fils, et l'absence de suivi. Effectivement, peut-être que votre enfant tente d'apaiser certains signes de sa particularité au moyen du PTC, ou qu'il y recherche quelque chose de plaisant.

Nous n'avons pas de détails concernant sa situation: s'il est scolarisé, comment ça se passe, s'il a des activités de loisirs et des amis, comment ça se passe à la maison, ce qui lui avait permis d'arrêter... Tous ces éléments nous permettraient de vous proposer des pistes adaptées pour vous aider vous et votre fils. Vous pouvez nous recontacter pour échanger davantage avec un membre de notre équipe.

Par ailleurs, il est possible de contacter un espace spécialisé dans les consommations des jeunes, à destination des jeunes et/ou de leurs parents. Vous pouvez vous y rendre sans votre fils, afin d'être épaulée et conseillée, ou proposer à votre fils d'y aller s'il est d'accord. L'idée est de ne pas l'obliger à consulter, sinon ce serait contre-productif, mais de lui montrer qu'il existe des lieux qui peuvent l'aider sans le juger ni l'obliger à quoi que ce soit.

Nous ajoutons en bas de page les coordonnées de ces espaces, près de chez vous. Nous glissons également quelques articles de notre site internet qui pourraient vous apporter quelques conseils.

Et surtout, n'hésitez pas à revenir vers notre service: la ligne d'écoute est ouverte tous les jours sans exception, par téléphone de 8h à 2h (au 0 800 23 13 13, appel anonyme et grauit), ou par tchat à partir de 14h.

Nous vous envoyons tous nos encouragements pour la suite.

Bien cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes

---

CSAPA Rive de Gier - Association Addictions France

110 rue Jean Jaurès
42800 RIVE DE GIER

Tél : 04 77 74 90 89
Site web : addictions-france.org/
Secrétariat : Lundi de 8h30 à 13h et de 14h à 17h30, mardi de 8h30 à 12h 30 et de 13h30 à 15h, mercredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h, jeudi de 8h30 à 12h et de 13h à 18h30
Accueil du public : Lundi de 8h30 à 13h et de 14h à 17h30, mardi de 8h30 à 12h 30 et de 13h30 à 15h, mercredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h, jeudi de 8h30 à 12h et de 13h à 18h30
Consultat° jeunes consommateurs : Mercredi de 13h30 à 17h

Voir la fiche détaillée

Consultation Jeunes Consommateurs du Centre Rimbaud - dispositif mobile CJC

12 Rue Professeur Calmette
Pôle de services
42230 ROCHE LA MOLIERE

Tél : 04 77 21 31 13
Site web : urlz.fr/cWLh
Secrétariat : Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h
Consultat° jeunes consommateurs : Mercredi de 14h à 17h sur rendez-vous uniquement

Voir la fiche détaillée

Centre Rimbaud et dispositif TAPAJ - Dispositif de Travail Alternatif payé à la journée

2, boulevard des Etats-Unis
42000 SAINT ETIENNE

Tél : 04 77 21 31 13
Site web : www.centre-rimbaud.fr/
Secrétariat : Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
Accueil du public : Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h (17h dernier rendez-vous)
Consultat° jeunes consommateurs : Consultations sur rendez vous du lundi au vendredi Rendez vous à prendre au secrétariat du centre Rimbaud : 04 77 21 31 13
CAARUD : Accueil CAARUD (sans rendez-vous) les lundi de 9h15 à 12h mardi de 9h15 à 12h et de 14h à 18h mercredi de 14h à 18h jeudi de 9h15 à 12h /et accueil femmes de 14h à 18h/ et vendredi de 9h15 à 12h et de 14h à 18h (possibilitié le reste de la semaine su

Voir la fiche détaillée

En savoir plus :

- Comment aider un proche ?
- Se faire aider
- Cannabinoïdes de synthèse (PTC)